

15

RAPPORT

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU LIVRE A METZ

Rendez-vous incontournable de la littérature et du journalisme, l'Eté du Livre change en 2011 de date et de lieu. La 24^e édition du salon du livre qui accueillera près de 200 auteurs à Metz se tiendra désormais du 15 au 17 avril, place de la République et dans les sites alentours (Arsenal, Saint-Pierre aux Nonnains et Ecole supérieure d'art de Lorraine). Autre nouveauté cette année, la mise en place d'un espace dédié à la lecture couvert en dehors du grand chapiteau.

Les actions culturelles toucheront le fait divers romancé avec des rencontres d'éditeurs ou d'auteurs (Didier Decoin, Mazarine Pingeot), des ateliers d'écriture dans les lycées de la région, à l'Université de Metz ainsi qu'un concours lycéen de nouvelle.

Une autre thématique autour du grand reportage proposera des tables-rondes (avec Reporters Sans Frontières) et des interventions de journalistes de la presse nationale, philosophes ou romanciers (Mathias Enard, prix Goncourt des Lycéens 2010), notamment dans le réseau des Bibliothèques-Médiathèques.

L'invité d'honneur jeunesse, Monsieur Claude Ponti qui fera l'événement de ce Salon, proposera, outre sa participation à la programmation, une exposition et plusieurs rencontres.

Enfin, des Prix seront décernés : le Prix Marguerite Puhl-Demange, le Prix Marianne de la Chambre des Notaires de la Moselle, le Prix de la Nouvelle (lycéens) et le Prix Graouly (jeunesse).

Aussi, il est proposé de verser une subvention de fonctionnement à l'association pour un montant total de 195 000 € tenant compte des frais supplémentaires liés à l'implantation du chapiteau place de la République (technique, sécurité).

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU LIVRE A METZ

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 13 janvier 2011,

DÉCIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour un montant total de 195 000 € à l'association du Livre à Metz en vue de l'organisation de l'Eté du Livre du 15 au 17 avril prochain place de la République,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'association bénéficiaire ainsi que tout avenant éventuel.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :

Antoine FONTE